

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2019 faisant ressortir un total de 3 215 699DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte de 168 721DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 3 200 121DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et quasi-liquidités représentent 21,37% de l'actif au 30 septembre 2019. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 25 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		2 055 823	4 865 568	2 445 620
Obligations et valeurs assimilées		79 053	92 260	93 330
Titres OPCVM		158 160	254 989	196 921
	3.1	2 293 036	5 212 817	2 735 871
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	235 462	999 348	499 693
Disponibilités	3.3	687 201	880 965	815 803
		922 663	1 880 313	1 315 496
Créances d'exploitations	3.4	-	-	300
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		3 215 699	7 093 130	4 051 667
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	12 628	37 940	17 271
Autres créditeurs divers	3.6	2 950	9 670	4 825
TOTAL PASSIF		15 578	47 610	22 096
Capital	3.7	3 143 416	6 944 539	3 976 330
Sommes distribuables	3.8	56 705	100 981	53 241
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		56 705	100 981	53 241
ACTIF NET		3 200 121	7 045 520	4 029 571
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 215 699	7 093 130	4 051 667

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		29 177	80 219	81 191	173 627	175 074
Dividendes	4.1	28 194	77 216	80 044	170 135	170 435
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	983	3 003	1 147	3 492	4 639
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	12 437	27 471	16 428	40 914	49 333
Total des revenus des placements		41 614	107 690	97 619	214 541	224 407
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<12 627>	<38 359>	<7 270>	<91 468>	<96 666>
Revenu net des placements		28 987	69 331	90 349	123 073	127 741
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<3 542>	<12 407>	<6 788>	<19 859>	<27 309>
Résultat d'exploitation		25 445	56 924	83 561	103 214	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation		<547>	<219>	<2 690>	<2 233>	<47 191>
Sommes distribuables de la période		24 898	56 705	80 871	100 981	53 241
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		547	219	2 690	2 233	47 191
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<228 577>	<352 317>	<354 451>	219 834	77 323
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		35 331	156 905	133 479	387 392	386 744
Frais de négociation de titres		<920>	<7 101>	<3 216>	<11 859>	<18 527>
Résultat net de la période		<168 721>	<145 589>	<140 627>	698 581	545 972

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<168 721>	<145 589>	<140 627>	698 581	545 972
Résultat d'exploitation	25 445	56 924	83 561	103 214	100 432
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	<228 577>	<352 317>	<354 451>	219 834	77 323
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35 331	156 905	133 479	387 392	386 744
Frais de négociation de titres	<920>	<7 101>	<3 216>	<11 859>	<18 527>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<45 583>	-	<91 459>	<91 459>
<u>Transactions sur le capital</u>	<55 019>	<638 278>	<307 970>	<766 892>	<3 630 232>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	<55 019>	<638 278>	<307 970>	<766 892>	<3 630 232>
Capital	<54 234>	<626 155>	<272 022>	<697 492>	<3 359 587>
Régularisation des sommes non distribuables	<238>	<4 246>	<33 256>	<63 106>	<219 393>
Régularisation des sommes distribuables	<547>	<7 877>	<2 692>	<6 294>	<51 252>
Variation de l'actif net	<223 740>	<829 450>	<448 597>	<159 770>	<3 175 719>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	3 423 861	4 029 571	7 494 117	7 205 290	7 205 290
En fin de la période	3 200 121	3 200 121	7 045 520	7 045 520	4 029 571
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	1 381	1 613	2 875	3 058	3 058
En fin de la période	1 359	1 359	2 758	2 758	1 613
Valeur liquidative	2 354,762	2 354,762	2 554,576	2 554,576	2 498,184
Taux de rendement annualisé	-19,92%	-5,91%	-7,93%	13,03%	7,35%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2019 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 septembre 2019.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ASTREE	718	13 648	31 140	0,97%
ATTIJARI BANK	7 354	280 220	250 830	7,80%
BH	7 500	88 004	86 108	2,68%
BIAT	130	14 206	14 560	0,45%
ESSOUKNA	21 892	105 650	44 660	1,39%
I.C.F.	782	77 204	151 731	4,72%
MAGASIN GENERAL	2 243	61 355	68 568	2,13%
MIP	77 229	124 048	16 990	0,53%
ONE TECH HOLDING	13 300	154 888	189 884	5,90%
SAM	27 548	70 701	106 886	3,32%
SOPAT	34 400	42 527	56 210	1,75%
SOTETEL	33 000	203 637	169 554	5,27%
SOTUVER	23 609	225 813	218 029	6,78%
TELNET HOLDING	32 700	190 775	253 392	7,88%
TUNINVEST-SICAR	6 761	59 658	37 794	1,18%
TUNISAIR	58 500	35 493	37 382	1,16%
UIB	8 778	200 789	199 436	6,20%
UNIMED	12 778	128 708	122 669	3,81%
Total actions et droits rattachés		2 077 324	2 055 823	63,93%

B- Obligations et valeurs assimilées

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	76 838	79 053	2,46%
Total obligations et valeurs assimilées		76 838	79 053	2,46%

C- Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	150	148 912	158 160	4,92%
Total titres OPCVM		148 912	158 160	4,92%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Billet de trésorerie</u>				
ENDA au 10/06/2020- 350J- 11,5%	250 000	229 886	235462	7,32%
Total billet de trésorerie		229 886	235 462	7,32%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Amen Bank Pasteur	445 009	728 402	816 267
Compte à terme BH au 16/12/2019 -160J-11,28%	250 000	-	-
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	8 897	4 962	3 919
Vente titres à encaisser	4 725	150 798	62 073
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<1 779>	<992>	<784>
Achats de titres à régler	<19 651>	<2 205>	<65 672>
	<u>687 201</u>	<u>880 965</u>	<u>815 803</u>

3.4 Créances d'exploitations :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Produit à recevoir	-	-	300
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>300</u>

3.5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	11 128	7 760	4 282
Rémunération du dépositaire à payer	1 500	1 500	2 999
Rémunération du distributeur exclusif à payer	-	18 106	9 990
Commission de surperformance à payer au gestionnaire	-	7 931	-
Commission de surperformance à payer au distributeur	-	2 643	-
	<u>12 628</u>	<u>37 940</u>	<u>17 271</u>

3.6 Autres créiteurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	1 933	7 194	3 921
Autres (retenue à la source à payer)	414	-	-
Redevances CMF à payer	267	591	341
TCL à payer	186	1 885	563
Contribution sociale de solidarité à payer	150	-	-
	<u>2 950</u>	<u>9 670</u>	<u>4 825</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2019 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2019

Montant	3 976 330
Nombre de titres	1 613
Nombre d'actionnaires	54

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<626 155>
Nombre de titres	254
Nombre d'actionnaires sortants	8

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<7 101>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<352 317>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	156 905
Régularisations des sommes non distribuables	<4 246>

Capital au 30 septembre 2019

Montant	3 143 416
Nombre de titres	1 359
Nombre d'actionnaires	46

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2019 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	56 924	103 214	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation	<219>	<2 233>	<47 191>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-
	<u>56 705</u>	<u>100 981</u>	<u>53 241</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Dividendes	28 194	77 216	80 044	170 135	170 435
	<u>28 194</u>	<u>77 216</u>	<u>80 044</u>	<u>170 135</u>	<u>170 435</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilés	983	3 003	1 147	3 492	4 639
	<u>983</u>	<u>3 003</u>	<u>1 147</u>	<u>3 492</u>	<u>4 639</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019 au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018 au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	-	6 456	12 426	26 970	32 222
Intérêts sur dépôt à vue	7 150	15 441	4 002	13 944	17 111
Intérêts sur billet de trésorerie	5 287	5 574	-	-	-
	<u>12 437</u>	<u>27 471</u>	<u>16 428</u>	<u>40 914</u>	<u>49 333</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Rémunération du distributeur	7 789	23 736	18 106	53 511	63 501
Rémunération du gestionnaire	3 339	10 173	7 760	22 933	27 215
Rémunération du dépositaire	1 499	4 450	1 500	4 450	5 950
Commission de surperformance au gestionnaire	-	-	<12 004>	7 931	-
Commission de surperformance au distributeur	-	-	<8 092>	2 643	-
	<u>12 627</u>	<u>38 359</u>	<u>7 270</u>	<u>91 468</u>	<u>96 666</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 933	5 760	2 475	6 971	8 417
TCL	515	3 417	2 334	7 056	11 908
Redevances CMF	839	2 598	1 890	5 583	6 653
Autres retenues	105	282	89	249	331
Contribution sociale de solidarité	150	350	-	-	-
	<u>3 542</u>	<u>12 407</u>	<u>6 788</u>	<u>19 859</u>	<u>27 309</u>

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT